

Peut-on parler d'une nature féminine ?

Méthodologie de la dissertation + corrigé

La dissertation comporte trois parties : l'introduction, le développement, la conclusion. Elle rend compte de votre façon de cerner le sujet, de le questionner et d'y répondre par une argumentation cohérente et structurée.

L'introduction comporte quatre paragraphes : l'accroche, la définition des termes importants permettant de cerner le sujet (ne faites pas un catalogue descriptif de tous les termes du sujet), la problématique (la question posée à la question du sujet) et le questionnement qui en découle, l'annonce du plan.

Le développement est un plan en deux, trois, voire quatre parties. Il présente la manière dont vous **répondez** au sujet en **construisant** un raisonnement. A la question « Doit-on toujours dire la vérité ? », nous répondrons un plan du type

1er partie : « A première vue, nous pourrions répondre que l'on pourrait parler une nature féminine (répondre « oui » est **la thèse numéro 1**, c'est-à-dire ce que l'on affirme à première vue) parce que « argument I » (l'argument explique pourquoi vous affirmez cette thèse numéro 1 et il est accompagné d'une illustration ; exemple : Nous pourrions en théorie

parler de nature féminine parce qu'il existe des propriétés biologiques propres aux femmes), parce que « argument II » (il est bien d'avoir au minimum deux arguments par parties)

2ème partie : « Toutefois, voilà les contre-arguments que l'on peut opposer à la thèse numéro 1 affirmant que l'on peut parler d'une nature féminine mais que cela a lieu souvent de manière dépréciative »

Il est également possible de se questionner dans cette deuxième partie sur la nature de cette nature féminine et sur la façon d'en parler (de manière générale, il est bien de se questionner dans un devoir de philosophie, de poser de bonnes questions en introduction (problématique) et en développement.

3ème partie : « Par conséquent, en pratique, nous répondrons que parler de nature féminine pose problème dans un certain nombre de cas » (**thèse numéro 2**) parce que argument I, parce que argument II ».

C'est ce que l'on appelle le plan dialectique (partie n°1 : thèse n°1 ; partie n°2 : thèse n°1 ne tient pas la route ; partie n°3 : Par conséquent, thèse n°2). Il existe, bien entendu, d'autres types de plan pour répondre à cette question.

Chaque fin de partie (1, 2, 3) est accompagnée d'un paragraphe de transition. Il s'agit de phrases récapitulatives (où en êtes-vous arrivé dans la démonstration ?) et de phrases énonçant synthétiquement ce qui va suivre (« Maintenant nous allons voir que ... »).

Correction : Peut-on parler d'une nature féminine ?

Comment rédiger une introduction ? : faites quatre paragraphes (accroche, cerner le sujet/définir les termes, problématique, annonce du plan, c'est-à-dire de votre réponse au sujet)

Le 10 mars 2012, Amina El Fillali, 15 ans, se suicide après avoir été contrainte d'épouser son violeur. Lors des manifestations qui ont suivi ce drame, au cours desquelles fut relancée la question des droits des femmes au Maroc, l'une des pancartes brandies dans le cortège disait la chose suivante : « violez-moi, épousez-moi. Ma vie est vaine. Je suis marocaine ». Cette affiche dénonce le fait que la femme marocaine serait comme étant par nature inférieure à l'homme, qui pourrait abuser d'elle sexuellement et la violenter à sa guise.

Le terme « nature » est polysémique (a plusieurs sens). Il renvoie à un écosystème, à une entité non artificielle, non produite par l'individu. Dans le sujet que nous allons traiter, parler de nature féminine fait référence à ce qui caractérise son essence, c'est-à-dire ce qui renvoie à des caractéristiques qui lui seraient propres. Le terme « parler » signifie le fait de communiquer, notamment publiquement. Il consiste à s'adresser à autrui. De manière globale, le sujet nous demande si nous pouvons dire aux personnes d'un environnement social donné que les femmes posséderaient des caractéristiques qui leur seraient propres.

La nature féminine est-elle "innée" ou "acquise" ? Est-ce que les femmes posséderaient certaines caractéristiques dès la naissance ou bien leur "nature" serait socialement construite, notamment par les normes et les lois de la société ? La question de la "nature féminine" est politique car les représentations de "la" femme sont des enjeux de lutte : Qui va définir ce qu'est "la nature" de "la" femme ? Qui peut imposer les

critères pour définir cette nature ? Est-ce que cette prétendue “nature féminine” est susceptible d’impulser des normes comportementales auxquelles les femmes devraient se soumettre, quand bien même elles ne les approuveraient pas ? Qui peut d’ailleurs imposer le fait que les femmes auraient une nature ?

Dans une première partie, nous verrons que les femmes possèderaient une nature. Dans une deuxième partie, nous verrons toutefois que bien souvent cette nature est socialement construite par un regard patriarcal. Dans une troisième partie, nous verrons qu’il est possible de nier l’existence d’une nature féminine péjorative pour les femmes.

Lors de la rédaction du développement, les titres ne doivent pas être apparents. A la fin de chaque partie, il faut sauter des lignes.

Nous commencerons par dire qu’il existe une nature féminine ainsi qu’une nature masculine, c’est-à-dire des caractéristiques innées à la femme et à l’homme. A la naissance, certains individus possèdent un appareil génital masculin et d’autres un appareil génital féminin.

Comme le montrent certaines études scientifiques, les femmes possèdent moins de testostérone que les hommes et c’est pour cela que le développement de leur masse musculaire à l’adolescence peut être moindre (cela n’empêche bien entendu pas les femmes de travailler leur musculature).

Toutefois, parler de nature féminine en société ne se limite malheureusement pas à décrire les caractéristiques innées des hommes et des femmes mais également à inférioriser ces dernières en essayant de démontrer que la domination masculine qu’elles subissent dans nombre de situations serait naturelle. Pour Aristote, si la nature de l’homme est de

vivre dans la cité et de délibérer des lois à l'assemblée, la nature de la femme est de s'occuper des tâches domestiques et d'obéir à l'homme.

Extrait :

« La nature a établi le commandement et l'obéissance. Ainsi, l'homme libre commande à l'esclave tout autrement que l'époux à la femme, et le père, à l'enfant ; et pourtant les éléments essentiels de l'âme existent dans tous ces êtres ; mais ils y sont à des degrés bien divers. L'esclave est absolument privé de volonté ; la femme en a une, mais en sous-ordre ; l'enfant n'en a qu'une incomplète. Il en est nécessairement de même des vertus morales. On doit les supposer dans tous ces êtres, mais à des degrés différents, et seulement dans la proportion indispensable à la destination de chacun d'eux. L'être qui commande doit avoir la vertu morale dans toute sa perfection ; sa tâche est absolument celle de l'architecte qui ordonne ; et l'architecte ici, c'est la raison. Quant aux autres, ils ne doivent avoir de vertus que suivant les fonctions qu'ils ont à remplir.

Reconnaissons donc que tous les individus dont nous venons de parler ont leur part de vertu morale, mais que la sagesse de l'homme n'est pas celle de la femme, que son courage, son équité, ne sont pas les mêmes, comme le pensait Socrate, et que la force de l'un est toute de commandement ; celle de l'autre, toute de soumission ».

Aristote, *Les politiques*, livre I.

Ensuite, si je choisis cette orientation pour répondre au sujet (il y en a d'autres ; le correcteur attend un raisonnement personnel répondant de manière explicite et précise au sujet), je développe ma pensée dans ce sens. Je montre qu'il existe des caractéristiques innées et acquises qui sont propres à la femme mais qui peuvent lui être assignées de manière très arbitraire. Bien souvent, certains parlent d'une nature féminine car ils considèrent que les femmes ne sont pas égales aux hommes. Nous allons voir en deuxième partie que parler de nature féminine est avant tout un enjeu de lutte. Différents discours, notamment

ceux des personnes machistes et ceux des féministes, s'opposent pour dire ce qu'est la nature féminine.

Je saute des lignes pour séparer la première et la deuxième partie

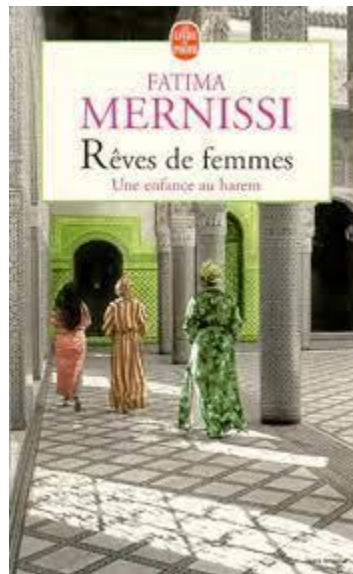
La deuxième partie va montrer qu'il existe des discours qui se sont opposés aux conceptions machistes et sexistes considérant que la nature des femmes est d'être inférieure à l'homme. Pour Mary Astell (philosophe britannique du XVII^{ème}), la nature de la femme est d'être l'égale de l'homme. Une femme éduquée peut faire preuve de la même intelligence qu'un homme. Mary Astell s'oppose à John Locke considérant qu'il existe une domination « naturelle » de l'homme sur la femme, notamment au niveau de la relation maritale (le mariage).

Extrait :

« Comment peut-elle être armée de principes solides, celle dont les gouvernantes sont la vacuité et la frivolité ? Alors que si les femmes recevaient l'éducation adéquate, si on formait leur jugement et leur discernement, elles seraient à l'épreuve de ces attaques et perceraient à jour ces petits artifices sans subtilité dont on use pour les surprendre et les séduire. (Mary Astell, « Proposition sérieuse, première partie », p. 78) »

- Sources : Line Cottagnies, *Mary Astell et le féminisme en Angleterre au XVII^e siècle*, <https://books.openedition.org/enseditions/4396?lang=fr>

Nous retrouvons cette dimension dans le roman de Fatima Mernissi, montrant qu'à l'aube des Indépendances au Maghreb, il ne doit plus y avoir de femmes condamnées de par leur nature à être enfermées dans les harems domestiques et être soumises au bon-vouloir des hommes dominants. La liberté et l'égalité sont les grands enjeux de la décolonisation.



Dans la troisième partie, nous pouvons nous interroger sur les fondements parfois très arbitraires des discours évoquant une nature féminine. Celle-ci est bien souvent exprimée pour rendre naturel ce qui ne l'est pas dans les faits, à savoir une position subordonnée de la femme vis-à-vis de l'homme. Aujourd'hui, il est problématique de parler de nature féminine si l'on entend par là que la femme est naturellement inférieure à l'homme, que la femme est par nature douce alors que l'homme serait dur, que la femme serait par nature coquette (sous-entendant par là qu'elle serait dès lors par nature un objet sexuel que l'homme pourrait harceler à sa guise – Non au harcèlement !).

Nous partirons donc de l'idée que l'on ne peut pas parler de nature féminine, au sens de caractéristiques figées attribuées à « la » femme, mais de « féminités », c'est-à-dire d'une diversité de comportements mis en œuvre par des femmes plurielles appartenant à différentes cultures et possédant différentes manières de penser.

Jean-Paul Sartre écrit dans *L'existentialisme est un humanisme* (1946) « l'existence précède l'essence ». Cela signifie que d'abord nous existons

et qu'ensuite, à travers nos actes, nous acquérons une nature, c'est-à-dire des caractéristiques qui nous sont propres. Simone de Beauvoir reprend cette idée en écrivant dans le *Deuxième sexe* (1949), « On ne naît pas femme, on le devient ». Pour Simone de Beauvoir, la compagne de Sartre, il n'existe pas une nature féminine qui serait innée aux femmes. Nous ne naissons pas avec une essence de femme, c'est-à-dire avec une nature impliquant que nous devons obéir et être soumises aux hommes. Nous devenons « femmes », c'est-à-dire un être considéré par la société comme étant naturellement inférieur à l'homme, en acceptant la domination patriarcale (la domination des hommes) exercée sur nous.



Parler d'une nature féminine consiste souvent à vouloir rendre naturelle la position d'infériorité des femmes au sein d'une société. Au Maroc, on considérait que par nature, une femme ne pouvait pas divorcer mais uniquement être répudiée par son mari, qui possédait le statut légal de chef de famille. Le film *Destin de femme* (1998) de Hakim Nouri avec Amal Ayouch illustre cet état de fait. C'est à partir de la réforme de la *Moudawana* (code du droit de la famille) en 2004 que les femmes, au même titre que les hommes, ont pu divorcer.

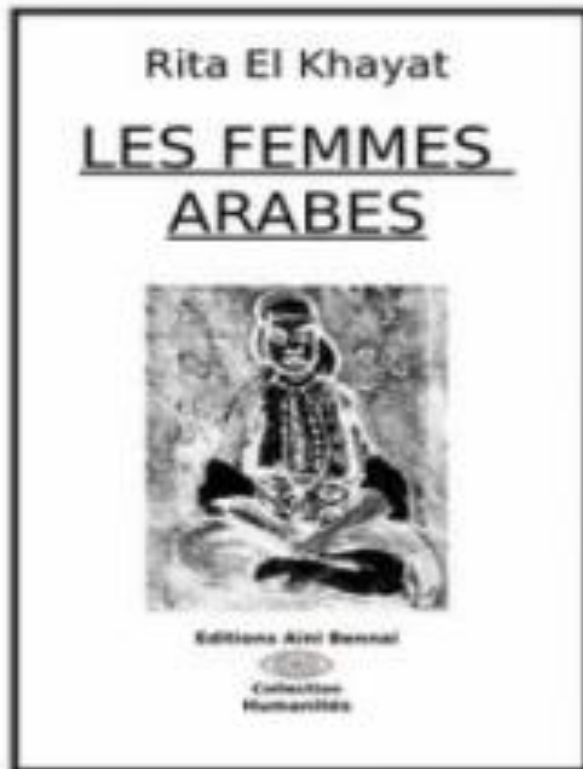
Dans ses livres, notamment *Les femmes arabes* (2003), Rita El Khayat, psychiatre et écrivaine marocaine, remet en cause la domination masculine dont sont victimes les femmes. Ce qui est censé être la nature des femmes a été dit sans prendre en compte leur avis et abouti bien souvent à des schématismes grossiers (féminité de devoir et féminité de plaisir).

Extrait :

« La femme arabe est un être dénigré, caché, qui n'a pas les moyens autonomes de l'écriture du Soi et de la création, en somme toutes les opérations de l'avènement de la personne à elle-même et de la personne comme pouvant exprimer les autres. Elle a été l'objet de l'incompréhension et du sarcasme, tant à l'intérieur de l'entité arabe que dans les autres cultures et peuples, sans pouvoir elle-même répondre »

« On retrouve aujourd'hui ce schisme entre femme devoir et femme de plaisir, les hommes ayant instauré un double système de vie, celle partagée avec la femme légitime et les enfants, et celle vécue plus intensément avec la maîtresse et tous ses dérivés [...] Cette survivance de la vie divisée en deux pôles, celui du devoir et de la piété et celui de la luxure et du plaisir se retrouve dans cette segmentation entre les femmes représentées et utilisées soit comme but de plaisir, soit comme parente et partenaire du quotidien dans la légalité et la légitimité »

Rita El Khayat, *Les femmes arabes*, 2003



D'autres points peuvent être avancés pour discuter de la prétendue nature des femmes (la question de la transidentité, l'imposition des représentations coloniales des femmes subalternes etc)

Conclusion : **Je reprends de manière synthétique la démarche de mes trois parties et j'insiste sur la réponse finale.**

Dans une première partie, nous avons vu qu'il est possible de parler d'une nature féminine à partir d'éléments innés ou acquis. Toutefois, en deuxième partie, nous avons vu que parler d'une nature féminine est bien souvent péjoratif pour les femmes. Par conséquent, dans la troisième partie, nous avons déduit qu'aujourd'hui, il semble admis que parler de nature féminine est en réalité quelque chose de très arbitraire. Il serait plus exact de parler de la pluralité des modes de vie et de penser des femmes

et surtout de ne pas parler à la place de ces dernières pour définir ce qu'elles sont censées être dans la société

Bon courage à tout le monde pour la préparation du bac !



Cecilia Payne-Gaposchkin (née le 10 mai 1900 à Wendover en Angleterre et morte le 7 décembre 1979 à Cambridge dans le Massachusetts) est une astronome anglo-américaine. Elle est la première femme nommée cheffe du département d'astronomie de Harvard en 1956. Elle est notamment connue pour être, en 1925, une des premières astronomes à envisager que les étoiles soient composées majoritairement d'hydrogène, à l'encontre du consensus scientifique de l'époque.

Source Wikipédia